

Fiche d'aide à destination des médecins non allergologues Document à l'initiative et établi par la Société Française d'Allergologie



Suivi de traitement d'ImmunoThérapie Allergénique (ITA = désensibilisation)

ORALAIR (pollens de graminées)

I. Pourquoi l'ITA?

L'immunothérapie allergénique (ITA) est le seul traitement de la cause de l'allergie respiratoire. Sa bonne réalisation pendant 3 à 5 ans ans permet d'obtenir de façon pérenne une disparition des symptômes et une réduction de l'utilisation du traitement symptomatique.

Oralair® traite l'allergie aux pollens de graminées.

Elle consiste en l'administration répétée de doses progressivement croissantes d'un extrait allergénique à un patient allergique, par voie sublinguale, afin de diminuer la réaction de l'organisme résultant de son exposition ultérieure à l'allergène causal. L'objectif de l'ITA est d'induire une tolérance du patient vis-à-vis de l'allergène en cause en modulant progressivement la réponse immunitaire,. Elle permet, particulièrement chez l'enfant, de modifier le cours naturel de la maladie allergique et notamment le passage de la rhinite à l'asthme.

1. Indications:

- ✓ rhinite allergique, associée ou non à une conjonctivite
- √ à partir de l'âge de 5 ans

2. Contre-indications:

- √ allergie aux excipients
- **√** traitement simultané par un bêtabloquant
- ✓ cancer ou maladies du système immunitaire (maladie auto-immune...)
- ✓ asthme grave ou non contrôlé par un traitement
- ✓ inflammation buccale grave

3. Objectifs:

- ✓- amélioration des symptômes
- ✓- baisse de la consommation de soins
- ✓- amélioration de la qualité de vie et baisse de l'impact psycho-social de l'allergie

II. Comment poursuivre l'ITA?

1. Règles de prescription

Ce traitement est disponible en pharmacie.

Sa prescription se fait sur une ordonnance classique, vous le trouverez dans votre logiciel d'aide à la prescription comme n'importe quel autre médicament.

Ce traitement est à prendre une fois par jour, tous les jours, pendant 3 ans minimum, 5 ans maximum. Ce traitement peut avoir été prescrit initialement en per annuel, ou en pré et co saisonnier, c'est à dire à débuter au moins 4 mois avant le début de la saison des pollens de graminées (pré) et à maintenir jusqu'à la fin de la saison (co).

Si prescription pré et co-saisonnière, l'initiation du traitement doit à chaque saison se faire par montée de dose progressive :

- 1 comprimé dosé à 100 IR par jour
- 2 comprimés dosés à 100 IR par jour
- 1 comprimé dosé à 300 IR par jour jusqu'à la fin de la saison

Le lyophilisat doit être placé sous la langue où il se dissout en quelques secondes. Ne pas avaler sa salive pendant une minute, ni absorber d'aliment ou de boissons pendant les 5 minutes qui suivent la prise.

Si des effets secondaires sont notables, le patient peut :

- ✓ recracher le produit après l'avoir retenu avec la salive une minute plutôt que l'avaler
- ✓ prendre des antihistaminiques avant ou après la prise
- ✓ se rincer la bouche après la prise

En cas de symptômes liés à l'exposition allergénique, ne pas arrêter l'ITA : le patient peut prendre son traitement symptomatique en parallèle, si besoin.

2. Suivi du patient traité par ITA

Il est conseillé de réévaluer tous les 6 mois en consultation :

- ✓ l'observance : regarder derrière l'ordonnance le nombre de tampons du pharmacien.
- ✓ la tolérance : interroger sur la présence d'un syndrome oral ou non (prurit et ou œdème buccal principalement), calmé ou non par les antihistaminiques.
- ✓ l'efficacité : recenser le nombre et la fréquence des crises, la nécessité ou non de prendre le traitement symptomatique.

L'évaluation de l'efficacité est uniquement clinique.

Il n'y a aucun contrôle biologique ou prick test à réaliser en suivi.

3. Exemple de traitement symptomatique à associer à l'ITA

- **√** antihistaminique oral
- **√** antihistaminique et corticoïde intranasal
- ✓ antihistaminique oculaire ou cromone
- √ bronchodilatateur et corticoïde inhalé

4. Remarques

Le traitement est à arrêter ponctuellement si une plaie buccale est apparente (chirurgie dentaire, aphtose, traumatisme, etc) ou si un syndrome infectieux est en cours.

Il est à reprendre à la dose d'entretien quand le patient est guéri.

Le traitement n'est pas contre indiqué en cas de déclaration de grossesse. En cas de doute, en référer à un spécialiste en allergologie, par exemple par téléexpertise.

Pensez à vérifier la compatibilité de ses antihistaminiques actuels avec une grossesse.

Ré-adresser le patient à un allergologue en cas de :

- √ persistance des symptômes malgré le traitement d'ITA bien mené pendant un an
- ✓ non diminution des traitements symptomatiques
- **√** nouveaux symptômes
- √ déséquilibre de l'asthme
- √ épigastralgies importantes
- ✓ mauvaise observance de cette forme de désensibilisation

III. Contacts

1. Laboratoire Stallergenes-Greer

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h Si vous êtes patient : 01 55 59 20 60

Si vous êtes professionnel de santé : 01 55 59 20 15

2. Nos sites internets

https://sfa.lesallergies.fr/ https://anaforcal.lesallergies.fr/

IV. Références

- 1. Caimmi D, Demoly P. Recommandations pour la prescription de l'immunothérapie allergenique et le suivi du patient méthodologie et liste des recommandations. Rev Fr Allergol. févr 2021;61(1): 24–34.
- 2. Durham SR, Emminger W, Kapp A, De Monchy JGR, Rak S, Scadding GK, et al. SQ-standardized sublingual grass immunotherapy: Confirmation of disease modification 2 years after 3 years of treatment in a randomized trial. J Allergy Clin Immunol. mars 2012;129(3):717-725.e5.
- 3. Valovirta E, Petersen TH, Piotrowska T, Laursen MK, Andersen JS, Sørensen HF, et al. Results from the 5-year SQ grass sublingual immunotherapy tablet asthma prevention (GAP) trial in children with grass pollen allergy. J Allergy Clin Immunol. févr 2018;141(2):529-538.e13.
- 4. GINA 2021
- 5. Fritzsching B, Contoli M, Porsbjerg C, Buchs S, Larsen JR, Elliott L, et al. Long-term real-world effectiveness of allergy immunotherapy in patients with allergic rhinitis and asthma: Results from the REACT study, a retrospective cohort study. Lancet Reg Health Eur. févr 2022;13:100275.
- 6. VIDAL, RCP d'Oralair®
- 7. Avis de commission de transparence, janvier 2012, HAS